Délibération n°2022/12

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : HRS4R
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la signature par Pierre Koch de la lettre d'engagement dans la démarche HRS4R ainsi que la mise en œuvre du projet.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 22
Présents : 15
Pouvoirs : 7

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Ronan STEPHAN

Troyes, le 11 mars 2022
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 15/03/2022
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 15/03/2022

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr